



QUESTION ORALE

de Monsieur le Député Dimitri Legasse
à Monsieur le Ministre Rachid Madrane

Le 04 mai 2016

OBJET : Special Olympics 2016

Monsieur le Ministre,

Ce mercredi 4 mai marquait le coup d'envoi des Special Olympics à La Louvière, les compétitions sportives nationales pour athlètes atteints d'un handicap mental avec 19 disciplines et 3000 sportifs inscrits.

Ces compétitions s'organisent chaque année alternativement entre la Flandre, Bruxelles et la Wallonie.

Votre prédécesseur, Monsieur Collin, avait affirmé en octobre 2015 ne pas encore avoir été sollicité mais qu'il soutiendrait cette manifestation avec des moyens financiers, logistiques, matériels et humains.

Mes questions sont donc les suivantes Monsieur le Ministre :

- Pouvez-vous me dire si l'organisation des Special Olympics a sollicité une aide de la FWB ?
- Est-ce que la FWB participe d'une manière ou d'une autre à cet événement ?



Réponse de Monsieur Madrane, Ministre de l'Aide à la jeunesse,
des Maisons de justice, des Sports et de la Promotion de Bruxelles à la
question n° 184 de Monsieur le Député D. Legasse
relative au Special Olympics 2016

Monsieur le Député,

L'objectif premier de Special Olympics Belgium est l'organisation de jeux nationaux réunissant tous les clubs et institutions pour déficients intellectuels, dont certains sont affiliés à l'association sportive (FEMA) reconnue et subventionnée par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Pour l'édition 2016 du Special Olympics Belgium qui a eu lieu le 4 mai à La Louvière, mon prédécesseur le Ministre René Collin a dégagé une subvention pour un montant de 10.000€, dont une avance de 8.000€ a déjà été liquidée le 23 juin dernier.

Le solde sera quant à lui liquidé dès réception des pièces justificatives.